

# Publications des départements et des offices de la Confédération

---

## Procédure de consultation

### Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports

#### Révision 09 de la législation militaire

Création d'un système obligatoire pour la formation, à l'étranger, des militaires de milice et création d'un tel système pour les engagements, à l'étranger, du personnel militaire. Réduction à l'essentiel de la procédure d'approbation parlementaire lors d'engagements de promotion de la paix et en service d'appui. Révision des dispositions du droit de la protection des données et création de nouvelles bases légales formelles dans le domaine de la protection des données. Création de bases légales pour les activités commerciales des unités administratives du DDPS.

Date limite: 1<sup>er</sup> décembre 2006

Les documents relatifs à la procédure de consultation peuvent être obtenus auprès de: Secrétariat général du DDPS, 3003 Berne,  
tél. 031 324 50 11, fax 031 324 92 40

[www.vbs.admin.ch/internet/vbs/de/home/departement/organisation/gensec.html](http://www.vbs.admin.ch/internet/vbs/de/home/departement/organisation/gensec.html)

5 septembre 2006

Chancellerie fédérale

## Procédure de consultation. DDPS. Révision 09 de la législation militaire

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2006
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	35
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	05.09.2006
Date	
Data	
Seite	6623-6623
Page	
Pagina	
Ref. No	10 139 860

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.